Une BEES coop à Saint-Gilles ?

Note à destination des coopérateurs.rices de BEES coop. Cette note a été actualisée suite au chantier du 17/11/2026
Cette note comporte la proposition du comité de coordination pour l'AG du 06 décembre 2026 ainsi que des éléments d'information bonifiés (depuis la dernière note). L'entièreté des informations seront présentés lors de l'AG.

Quelle Décision à l'AG de décembre 2026?

L'AG de décembre doit se positionner sur la question suivante : BEES coop continue-t-elle la réflexion sur l'ouverture d'une BEES bis à Saint-Gilles ?

Agenda

L'AG de décembre 2026 sera aussi un moment de partage d'informations (note ci-dessous) et de recueil d'avis à ce sujet.

La décision finale sera prise courant 2027 en AG ordinaire ou extraordinaire.

PROPOSITION

Suite au chantier du 17/11/2026, le comité de coordination propose de **continuer les discussions en vue de l'ouverture d'une BEES coop à Saint-Gilles**.

Plusieurs idées, opportunités et risques, ont émané du chantier, ainsi que 3 objections/réflexions. Ces éléments seront présentés en amont du vote à l'ensemble des membres de BEES coop.

Sur cette base et sur les informations reçues pendant l'AG, l'AG valide ou non la poursuite des discussions.

Vous trouverez ci-dessous différentes informations actuellement en notre possession afin de comprendre l'état d'avancement des réflexions :

- le contexte
- L'opportunité de Saint-Gilles
- Les différents modèles analysés
- L'impact sur les finances de BEES coop

Contexte

Jusqu'à présent, la perspective de BEES coop a toujours été de favoriser la création et le développement d'autres Supermarchés Coopératifs et Participatifs (SCP) par des groupes de gens extérieurs à BEES coop
La politique d'essaimage a contribué à l'avènement de quatre magasins :

- WanderCoop à Anderlecht
- Le Pedalo à Ixelles
- Bab'l market à Woluwé
- Boscoop à Laeken - l'impulsion de ce dernier a été portée par BEES coop.

Après quelques années, le constat est que ces 4 supermarchés n'ont que partiellement réussi à mettre en œuvre le modèle défendu par BEES coop. Notamment :

- Être un point de vente…
    - où l'on peut faire l'ensemble de ses courses (*one-stop shopping)* : ces SCP ont une gamme beaucoup plus réduite de produits, notamment en raison de la taille de leur local.
    - avec de larges horaires d'ouverture pour permettre d'être une réelle alternative à la grande distribution : peu de SCP peuvent se permettre d'ouvrir tous les jours.
- Avoir une participation active de tous·tes les membres :
  La participation des membres est moins centrale dans les autres SCP, qui ne contrôlent que très peu ou pas la prestation des shifts par leurs coopérateur·rice·s.
- Rendre la *good food* accessible financièrement : contrairement à BEES coop, les autres SCP ne peuvent pas se permettre d'acheter de gros volumes de marchandises leur donnant accès à des réductions sur les frais logistiques. Ils ont par ailleurs dû augmenter leur marge pour des questions de pérennité financière.

Forte de son expérience réussie à Schaerbeek et mue par la volonté de continuer à augmenter son impact social, BEES coop se pose donc la question de sa responsabilité sociétale à répliquer son modèle.

Une opportunité à Saint-Gilles ?

La commune de Saint-Gilles a un grand projet de halles alimentaires, dans lequel un espace est réservé pour l'installation d'un point de vente qui pourrait être de type coopératif. Cette halle est située à côté de la Tricoterie. Plus d'infos sur la halles ici
Les travaux de la halle seront finalisés pour un emménagement début 2028.

Cet halle prévoit un espace dédié d'environs 500 mètres carrés (stock compris) pour y développer un projet de magasin coopérative/épicerie sociale.

La commune de Saint-Gilles a longtemps voulu y installer l'Epi Saint-Gilles, l'épicerie sociale porté par le CPAS.
En juillet 2026, la commune, pour diverses raisons, a décidé d'ouvrir la gestion de l'espace épicerie à un appel à manifestation d'intérêt.

Ce dernier aura lieu à l'hiver 2026.
Cet appel à manifestation d'intéret sera suivi d'une candidature plus complète au printemps 2027.
Mi-juillet, le Conseil de Coordination (CC) de BEES coop a donné mandat à Martin afin d'analyser cette piste. Différentes rencontres ont déjà eu lieu, notamment avec :

- le gestionnaire de la halle alimentaire, Village Partenaire (Groupe One).
- une partie du collège communal de Saint-Gilles.
- les responsables de l'Epi Saint-Gilles

Les motivations d'une deuxième BEES coop ?

Voici les raisons qui nous poussent à ouvrir la réflexion :

- Continuer à travailler sur la question de l'accessibilité de la *good food,* notamment en travaillant encore davantage sur l'optimisation logistique. Les volumes de vente mutualisés permettraient plus facilement de diminuer certains coûts logistiques.
- Continuer à soutenir la mission sociale de BEES coop en offrant de nouveaux débouchés de vente pour nos maraîchers. *Il faut savoir que BEES coop reçoit très régulièrement des demandes de maraîchers/producteurs afin de commercialiser leurs produits, mais n'est pas en mesure d'y répondre favorablement.*
- BEES coop a emmagasiné énormément de compétences de gestion de projet et de supermarché coopératif en 9 ans. L'essaimage - tel que nous l'avons pratiqué toutes ces années - ne permet pas d'exploiter au maximum ces compétences.
- La possibilité de réaliser de la mutualisation et des économies d'échelle sur certains postes transversaux (software informatique, achats spécifiques, communication et gestion des membres, suivi administratif et financier...). *Par exemple, BEES coop investit un temps conséquent dans le choix des produits des ventes de saison. Il est intéressant que ce travail serve pour plus de monde. Ce travail peut facilement être mutualisé.*
- Offrir un nouveau challenge à la communauté BEES coop et à son équipe salariée. Par ailleurs, une augmentation de la communauté de coopérateur·rice·s augmenterait le nombre de gens désireux de s'investir dans le soin démocratique du projet.

Pourquoi est-ce une belle opportunité pour BEES coop?

- Elle s'inscrit dans un projet plus général de halles alimentaires avec d'autres acteurs de *good food*.
- La surface proposée (environ 500 m²) permet de répliquer le même modèle que BEES coop.[1]
- La commune de Saint-Gilles partage beaucoup de similitudes avec la commune de Schaerbeek en termes de réalité sociodémographique :
    - réelle mixité sociale

[1] Les autres SCP ont plutôt des surfaces de 100 m²

    - densité de population similaire à Schaerbeek / Saint-Josse-Ten-Noode
- La localisation proposée est éloignée des autres SCP existants. BEES coop ne nuirait donc pas aux autres SCP[2] qu'elle a accompagnés.
- C'est une location : les risques financiers sont donc moindres en cas d'échec.

Le modèle imaginé

Le modèle imaginé est en discussion.
Actuellement, il y a plusieurs possibilités qui sont étudiées.

1. **Une BEES coop saint-gilloise quasi identique à celle de Schaerbeek**

L'idée n'est pas de repartir d'une page blanche comme il y a 10 ans, mais bien de s'appuyer sur la connaissance et l'expertise de BEES coop, tout en prenant en compte le territoire dans lequel le nouveau point de vente s'implanterait. L'enjeu est de trouver un juste équilibre entre réappropriation citoyenne et duplication d'un modèle qui fonctionne.

BEES coop répliquerait donc les éléments suivants de son modèle actuel :

- participation obligatoire des membres avec la même organisation du travail bénévole ;
- *one-stop shop* avec :
    - une gamme étendue de produits, produits disponibles sur précommande,
    - des horaires d'ouverture étendus,
    - les mêmes fournisseurs (à discuter avec les maraîchers actuels) ;
- gouvernance horizontale et transparence :
    - autonomie de chaque communauté,
    - centralisation de certains aspects ;
- utilisation de la même solution informatique ;
- mutualisation de certaines fonctions.

Une interopérabilité et une accessibilité entre les deux est bien sûr prévue.

2. **Un partenariat renforcé avec l'épicerie Sociale de Saint-Gilles (l'Epi Saint-Gilles)**

La concession du lieu était au départ allouée à l'Epi. Pour des raisons principalement financières, la commune de Saint-Gilles a décidé d'ouvrir les candidatures à d'autres acteurs pour occuper le lieu.

L'Epi Saint-Gilles est une épicerie sociale hébergée actuellement dans les locaux du CPAS. Elle est reconnue comme ASBL d'insertion par le travail. Elle est donc un lieu de vente ET un lieu de formation.

---

[2] Bloum est situé à 1,2 km de distance et son modèle est différent (épicerie coopérative sans participation).

L’Epi Saint-Gilles est portée par différentes institutions émanant du secteur de l’aide sociale et de l’aide alimentaire (CPAS, Diaconia, SeSo, Restos du cœur,...).

L’Epi a plusieurs types de travailleurs en formation : animateur, agent d’accueil, réassortisseur, assistant commercial.

l’Epi a actuellement 19 travailleurs en insertion et 3 encadrants.
La majorité du public de l’Epi est constituée de personnes en situation de précarité. Elle ne parvient pas/peu à toucher la classe moyenne.
L’Epi se prépare depuis quelques temps au fait de gérer un espace de 350 m², notamment via :

- une demande d’augmenter leurs agréments afin d’avoir plus de personnel (+12 en ISP) et plus de types de travailleurs en insertion (assistant administratif, traiteur,...)
- un business plan basé sur le développement d’une offre traiteur.

De nombreuses discussions sont en cours avec l’EPI afin d’envisager un modèle mixant les forces et composantes des deux projets.
Ces discussions poursuivent leurs chemins et seront présentés lors d’un chantier dédié en Hiver/printemps 2027.

Le financement

Principe de base

L’objectif pour BEES coop est que chacun des 2 points de ventes soit pérenne et autoportant c’est à dire rentable.
Une comptabilité analytique par site sera mise en place. Elle permettra aux organes de décisions (OA/CC/AG) de piloter et monitorer les deux sites.

Les besoins de financements

Les chiffres restent provisoires, surtout l'investissement de départ.

Besoins	Montant
Investissements en amont (encore flou)	environ 495 000 €
Personnel pour construire la communauté (2 personnes, pas pour faire tourner le magasin)	100 000 €
Trésorerie	assurée par BEES

Les pistes de financements actuels

Financement	Montant
Fonds propres de BEES	350 000 €
Capital apporté par les nouveaux coopérateur·ices	110 000 €
Entrée d'une institution au capital de BEES	100 000 €
subside à l'investissement	35 000€

L'impact sur le matelas de BEES coop?

Selon ses prévisions, BEES coop devrait donc consacrer 350 000 € pour le développement de BEES coop Saint-Gilles.

C'est quoi le matelas de BEES coop?

BEES coop a fixé comme objectif d'obtenir un matelas de 1.070.000 EUR. Ce montant a été fixé comme matelas a atteindre avant d'entamer les discussions sur l'affectation des bénéfices.

Avec l'exercice 2025, BEES coop a atteint son objectif.
Matelas atteint au 31/12/2025 : 1 195 000 €.
Surmatelas au 31/12/2025 : 125 000 €

BEES coop a donc atteint son matelas et a un surmatelas de 125.000€ supplémentaires.

En 2026, BEES coop a mandaté une Assemblée Tirée Au sort (ATAS) pour déterminer :

- Que fait BEES coop pour diminuer ses résultats positifs?
- Que fait BEES coop du montant de son surmatelas?

Cette ATAS livrera ses résultats en 2027.

Les prévisions de financement du projet Saint-Gilles

Actuellement et au vu des projections des résultats de 2026, on estime que le surmatelas lié aux résultats 2025 et les probables résultats de 2026 couvriraient une bonne partie de l'investissement nécessaire pour BEES Saint-Gilles. Le surmatelas actuel serait donc utilisé. Le matelas serait peu ou pas touché.
Cela a une conséquence directe sur l'application des décisions de l'ATAS. Ces décisions pourrait être postposée et/ou dissociée dans le temps.

La gouvernance actuelle du projet

Ouvrir une BEES bis est une question « constitutionnelle » : elle touche aux fondamentaux de BEES et engage une décision financière majeure. Elle doit donc être tranchée en AG.

Le projet est porté par le Comité de coordination (représentant·es de l'OA, des pôles et des GT, et 2 coops tirés au sort).

Le CC a la volonté d’organiser d’autres chantiers thématiques afin de préparer la décision lors d’une AG ordinaire ou extraordinaire courant 2027.